

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle habituelle sous la Présidence de Philippe EDME, Maire.

Etalent présents : Philippe EDME, Emmanuel VIENNET, Sylvie DODY, Anne PORRO, Yves BONANSEA, Rémy STADELMANN, FARQUE Christine, Martine LANDRY, Mr VALLORY Stéphane.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 - 14 du Code des Communes à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Mme DODY Sylvie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14/03/2024
- Assainissement : état sur le cadrage du chantier et validation emprunt Banque des Territoires
- Prise compétence assainissement par la CCLL : délibération à prendre
- Travaux voirie : chemin menant au GAEC, chemin forestier
- Chantier vitraux Eglise : état d'avancement Eglise
- Terrain point de captage : loyer des terres, murs et établissement d'un bail avec l'exploitant
- Convention CITEO déchets
- Convention SATE
- Propriété CHANET : dans le cadre du droit de préemption activé par la commune, prise de décision concernant l'acquisition du bien (bâtiment et terrains)
- Questions diverses (ZAER : réunion publique organisée par la CCLL, élections)

1/ Approbation du dernier Compte rendu de Conseil Municipal

Le compte rendu du Conseil Municipal du 14/03/2024 est approuvé à l'unanimité des membres.

2/ Assainissement : état sur le cadrage du chantier et validation emprunt Banque des Territoires

Le Maire fait état des réunions organisées en mairie concernant les travaux d'assainissement :

- réunion du 12 avril 2024 avec les exploitants pour tenir compte des requêtes de ces derniers
- réunion du 9 avril 2024 avec le bureau d'étude BEJ et l'entreprise Mourot

La date de début de chantier a été fixée au 1^{er} juillet 2024. Du point de vue du montage financier, si l'emprunt relais a été validé auprès de la Banque Populaire, il reste à approuver l'emprunt longue durée négocié avec la Banque des Territoires.

Les caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes : 170 000€ empruntés sur 25 ans, taux fixe de 3.67%.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de valider cet emprunt et autorise le Maire à signer l'offre de prêt.

3/ Prise compétence assainissement par la CCLL : délibération à prendre

Le transfert de la compétence assainissement avait déjà fait l'objet d'un accord au sein du conseil municipal, le conseil ne change pas sa position (unanimité des voix pour le transfert).

4/Travaux voirie

Les travaux sur le chemin communal menant en particulier au GAEC ont été effectués par l'entreprise BONNEFOY. La commune a obtenu une subvention DETR de 6994.43€.

Chemin forestier des Aviateurs : la date des opérations est suspendue au trafic des grumiers qui vont circuler sur le chemin. L'ONF a été saisi et doit rendre sa réponse.

4/Vitraux Eglise

Deux vitraux ont été reposés par Mr MICOL ainsi que les grilles de sécurité concernées. Les travaux prendront du temps mais il faut prendre en compte la disponibilité du Maître Verrier ; Réussite de l'opération vitraux du samedi 20 avril au sein de l'Eglise avec de nombreux habitants intéressés par la démarche de Mr MICOL.

5/ Terrain point de captage : loyer des terres, murs et établissement d'un bail avec l'exploitant

La commune a souhaité établir un bail avec le GAEC Fleurs de Lys. Les élus souhaitant que l'on formalise avec l'exploitant (parcelles ZA97 ET ZA96). Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres de fixer le loyer à 100€ par an.

6/ Convention CITEO déchets

La CCLL propose via l'opérateur CITEO une convention pour la lutte des déchets abandonnés. Le conseil municipal valide à l'unanimité des membres la convention qui rapportera 0.90€ par habitant à la commune qui engagera des opérations de nettoyage et sensibilisation.

7/ Convention SATE

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres le renouvellement de la convention SATE (assistance technique du Département pour l'assainissement).

8/ Propriété CHANET : dans le cadre du droit de préemption activé par la commune, prise de décision concernant l'acquisition du bien (bâtiment et terrains)

Débat animé sur le sujet. Rappelons que la commune fait valoir son droit de préemption sur les biens considérés. Le Maire explique l'intérêt de l'opération jugeant opportun d'acquérir le bâtiment et les terrains plutôt que de les confier à un quelconque promoteur. Il explique également ses démarches auprès de l'EPF (Etablissement Public Foncier) qui effectuera sur plusieurs années le portage du projet. D'autres avis émergent sur la nécessité d'investir ailleurs. Résultat des votes : 6 voix pour l'acquisition, 3 voix contre.

9/ Questions diverses

- Elaboration du planning de tenue du bureau de vote pour les élections européennes du 9 juin 2024.
- ZAER (zones accélération des énergies renouvelables) : la CCLL va aider les communes sur le sujet, elle organisera une réunion d'information pour le public.

Fin de la séance 21h15

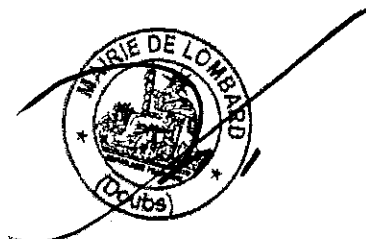
Prochain conseil le 05/06/2024

Tableau récapitulatif des délibérations prises lors du conseil municipal :

2024-20	Emprunt caisse des dépôt
2024-21	Compétence assainissement CCLL
2024-22	BAIL GAEC FLEURS DE LYS
2024-23	CONVENTION SATE
2024-24	CONVENTION CITEO
2024-25	Achat maison et terrain Chanet via droit de préemption

Le Maire, EDME Philippe

La secrétaire, DODY Sylvie



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Sylvie Dody, the secretary.